



Non communication de nouvelle adresse et nouveau numéro de tel

Par **sandmathys**, le **12/11/2011** à **17:23**

Bonjour,

Nous avons eut decision de jaf le 15 octobre, j'ai la garde exclusive de notre fille de 2 ans. et Monsieur à changé de numero de telephone et vient de déménager sans me communiquer sa nouvelle adresse mais son preavis de son ancien logement court toujours(mais il n'est plus dans les lieux). que puis je faire ??

Il vient prendre notre fils et je n'ai aucun moyen de savoir ou il est. d'autre part Monsieur n'a toujours pas payer le prorata de la PA du mois d'octobre ni le mois de novembre qui était payable au plus tard le 5 de ce mois. que puis je faire également?

je precise que je ne lui ai toujours pas fait signifier le jugement mais que ça se fera d'ici quelques jours mais qu'il en a prit connaissance par son avocat puisqu'il use de son droit de visite et d'herbergement.

j'ai besoin de votre avis et de votre aide merci

Par **DESA**, le **12/11/2011** à **18:39**

Vouvez déposez une plainte au commissariat pour la PA pour le changement d'adresse il doit y avoir un mois de délai pour vous le signaler

Par **mimi493**, le **12/11/2011** à **19:47**

Vous déposez plainte pour abandon de famille quand ça fera un mois.

Et vous allez voir immédiatement un huissier pour faire une saisie sur salaire

Par **sandmathys**, le **12/11/2011 à 20:17**

la plainte pour abandon de famille c'est pas au bout de deux mois ou bien on peut vraiment le faire au bout d'un mois?

ça va faire 1 mois qu'il a déjà déménagé mais il n'a pas encore rendu son dernier logement dois je attendre qu'il le rende avant de pouvoir faire quelque chose même s'il n'y habite plus?

Par **mimi493**, le **12/11/2011 à 20:51**

[citation]la plainte pour abandon de famille c'est pas au bout de deux mois ou bien on peut vraiment le faire au bout d'un mois? [/citation] c'est deux mois quand le motif est le non paiement de la pension alimentaire, et un mois quand le motif est le déménagement sans donner son adresse.

Envoyez une LRAR, si elle revient avec un "n'habite pas à l'adresse indiquée" (attendre que son nom ne soit plus sur sa bal)